LA COOPÉRATION AGRICOLE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 1er octobre 2024

Déclaration de politique générale du Premier ministre : Pour La Coopération Agricole, renforcer la compétitivité des filières agricoles et de son industrie agroalimentaire est une priorité absolue

Lors de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre, Michel Barnier a confirmé la volonté de ***« reprendre sans délai le projet de loi d'orientation pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations en agriculture ».*** Cette annonce était attendue mais le contenu de ce projet de loi est insuffisant et doit être complété d'un volet sur la compétitivité et les transitions de nos filières pour permettre aux jeunes de s'inscrire dans des projets économiquement viables et durables. Ceci ne se fera pas sans une meilleure organisation économique de la production et sans des outils de valorisation solides et performants.

Pour La Coopération Agricole, se donner les moyens d'augmenter la production pour satisfaire les besoins des consommateurs est une priorité absolue.

Depuis 20 ans, les coopératives font face à des **distorsions de concurrence** et des **complexités** qui entravent leur rentabilité et limitent leurs capacités d'investissement. La montée en gamme, comme unique boussole à notre politique alimentaire, a montré ses limites puisqu'elle se solde aujourd'hui par des importations qui augmentent au détriment de la production française. L'aggravation de notre dépendance alimentaire est alarmante. Aujourd'hui 50 % des fruits et légumes consommés en France sont importés, tout comme 45 % de notre poulet et 30 % de notre viande bovine. En 20 ans, la France est passée du 2e rang au 6e rang des exportateurs mondiaux de produits agricoles. Pour lutter contre ce décrochage, il est urgent de produire ce que les Français consomment : une alimentation pour tous les moments de consommation et tous les budgets, sans compromettre la qualité.

Pour relancer notre compétitivité tout en menant les transitions et reconquérir notre souveraineté alimentaire, des solutions existent pour ***« faire mieux avec peu »*** dans un contexte budgétaire contraint.

Parmi les propositions de La Coopération Agricole :

- **Mieux armer et structurer les filières :** renforcer l'organisation économique de la production pour gagner en compétitivité, sécuriser l'accès à l'eau, protéger mieux les cultures et les animaux, investir dans nos infrastructures de stockage, réorganiser nos outils de production et développer les innovations.

• **Poursuivre le chantier de la simplification :** mettre fin aux surtranspositions, sécuriser et simplifier les procédures et réduire les délais pour moderniser les outils de production et de transformation, abroger la séparation des activités de vente et de conseil qui entravent le déploiement des transitions.

• **Prioriser l'approvisionnement de la restauration hors-domicile en produits alimentaires de nos territoires :** favoriser les produits issus de nos territoires dans les restaurants, les cantines, les hôpitaux et les administrations.

• **Revoir le droit de la concurrence :** repenser le cadre d'une concurrence non destructrice pour notre appareil productif qui permette de faire émerger des leaders nationaux capables de répondre aux attentes des marchés et d'assurer les transitions.

La Coopération Agricole appelle donc le gouvernement et les parlementaires à s'emparer de ces propositions pour assurer un juste revenu aux agriculteurs, nourrir le pays de manière accessible et durable et restaurer notre position de leader agricole et agroalimentaire dans le monde.

La Coopération Agricole se tient prête à co-construire une **stratégie alimentaire conquérante** reposant sur deux piliers fondamentaux : la compétitivité et les transitions.

Contact presse :
Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77